

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 février 2021



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FÉVRIER 2021

PRÉSIDENCE

Monsieur Marc HONORÉ, Maire.

M. le Maire ouvre la séance à 20h30 et fait procéder à l'appel par le Secrétaire de Séance

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Maeva CRUZ

PRÉSENTS

Monsieur Marc HONORÉ, Monsieur François DAZELLE, Madame Annie DEBRAY-GYRARD, Monsieur Martin DESSAIGNES, Madame Céline CHASSIN, Monsieur Daniel GIRAUD, Madame Elodie SORNAY, Monsieur Jean-François DEMAREZ, Madame Suzanne JAUNET, Madame Katell LANDIER, Monsieur Jacques TANGUY, Madame Camille VAUR, Monsieur Dominique DESMET, Madame Evelyne BEAUDICHON, Monsieur Abdelyamin DERRADJI, Madame Sarah SABOURIN, Monsieur Yves FUZET, Madame Nicole MARTIN, Madame Véronique LEBARBÉ, Monsieur Jean-Paul DEMAREZ, Monsieur Landry NKOUKA MILANDOU, Madame Fatiha EL YAGOUBI, Monsieur Olivier LE GOFF, Madame Lydie AUGUIN, Madame Maeva CRUZ, Madame Michèle FOUBERT, Monsieur Grégory SANCHEZ, Monsieur Louis-Armand VIREY, Madame Jessica DORLENCOURT, Monsieur Salim LESAGE et Monsieur Mourad MERGUI

REPRÉSENTÉS

Monsieur Gharib NAJI
Madame Alisson ZANI
Monsieur Jean-Marc JUSTINE
Madame Annie-Nicole M'BOË

POUVOIR A

Monsieur Marc HONORÉ
Monsieur François DAZELLE
Madame Annie DEBRAY-GYRARD
Monsieur Grégory SANCHEZ

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2020

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE DEPUIS LA SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2020

N°	Objet	Montant en €
050	Demande de subvention au Conseil Régional d'Ile-de-France pour le projet de construction d'une nouvelle école bio-sourcée de 7 classes et d'un centre technique municipal	1 500 000
098 à 117	Concessions funéraires	-
118	contrat avec FND Cardio-Course pour la maintenance préventive des défibrillateurs	24 450,05
176	convention avec le Département des Yvelines pour la mise en œuvre du dispositif Yvelines Etudiants Seniors (Yes +) durant l'hiver	15 067,35
001	Demande de subvention dans le cadre du programme 2020-2022 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voiries et réseaux divers	94 848
002	Contrat de développement Yvelines +	-

LISTE DES MARCHES

n° marché	titulaire	objet du marché	catégorie	montant total HT	date de notification
2018231	5-CINQ INGENIERIE 77700 SERRIS	Avenant 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration des vestiaires du gymnase Coubertin (transfert du mandataire AXIS ARCHITECTURE et modification de la dénomination d'un co-traitant	Prestations intellectuelles	Néant	17/12/2020
2018232	5-CINQ INGENIERIE 77700 SERRIS	Avenant 2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration des vestiaires du gymnase Coubertin (forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre)	Prestations intellectuelles	29 662.05 €	17/12/2020
17-0142	Sté CHLOROPHYLLE (EA) 78955 CARRIERES-SOUS- POISSY	Avenant 2 Prestations de nettoyage d'espaces publics réservées aux entreprises adaptées (prolongation jusqu'au 06/03/2021)	Services	Néant	21/12/2020
202018	Imprimerie RAS 95400 VILLIERS-LE- BEL	Impression des supports de communications de la ville d'Achères (maxi annuel 50 000 € HT - 1 an + 3 fois 1 an)	Services	200 000 €	12/01/2021
202011A	S.A.E.C 95220 HERBLAY	Travaux sur espaces extérieurs : Lot A Travaux espaces verts (maxi annuel 400 000 € HT - 1 an + 3 fois 1 an)	Travaux	1 600 000 €	13/01/2021
202011B	EIFFAGE ROUTE IDF CENTRE OUEST 95190 GOUSSAINVILLE	Travaux sur espaces extérieurs : Lot B Travaux voiries et Réseaux divers (maxi annuel 400 000 € HT - 1 an + 3 fois 1 an)	Travaux	1 600 000 €	13/01/2021

01. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE PACTE DE GOUVERNANCE ENTRE LA COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE ET LES COMMUNES MEMBRES

Rapporteur : Mme JAUNET

Le Conseil Municipal donne à l'unanimité un avis favorable au projet de pacte de gouvernance entre la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise et ses communes membres

02. COPROPRIÉTÉ DU 2 ALLÉE DES SOUCHES : CESSION DE LOTS A LA SCI JB BRUNO

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil Municipal décide à la majorité (Michèle FOUBERT, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOÉ, Louis-Armand VIREY et Jessica DORLENCOURT votant contre) de vendre à la SCI JB BRUNO trois locaux à usage d'activités artisanales (lots 2, 4 et 5 de la copropriété du 2 allée des Souches) et leur place de parking (lots 9, 11 et 12) au prix de 100 000 € par lot ventilé comme suit :

- 95 000 €/local
- 5 000 €/parking

soit moyennant un prix total de 300 000 € pour les trois locaux et les trois parkings, et en autorise la signature de l'acte notarié

03. PRET A USAGE DE PARCELLES AVEC LA SOCIÉTÉ G.S.M., LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, M. NICOLE ET LES CONSORTS HONORÉ AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION AGRICOLE DES TROIS FERMES

Rapporteur : Mme JAUNET

Le Conseil Municipal autorise à la majorité (Michèle FOUBERT, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOÉ, Louis-Armand VIREY et Jessica DORLENCOURT votant contre) la signature d'un prêt à usage gracieux avec la société G.S.M. , le C.C.A.S., M. NICOLE et les consorts HONORÉ au profit de l'E.A.R.L. Les Trois Fermes pour entretien de parcelles

04. ACTUALISATION TARIFAIRE DU MARCHÉ D'APPROVISIONNEMENT

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité les nouveaux tarifs du marché d'approvisionnement applicables à compter du 1^{er} mars 2021 ainsi qu'il suit :

DROIT DE PLACE (sur allée principale, transversale ou de passage et pour une profondeur maximale de 2 mètres)	TARIF HT EN VIGUEUR 01/01/2017	TARIF HT ACTUALISÉ (+ 3,42 %)
Places couvertes de 2 mètres de façade		
- la 1 ^{ère}	6,03 €	6,24 €
- la 2 ^{ème}	6,50 €	6,73 €
- la 3 ^{ème}	6,86 €	7,10 €
- la 4 ^{ème}	7,24 €	7,49 €
- chacune des suivantes	7,24 €	7,49 €
Places découvertes le mètre linéaire de façade marchande	1,90 €	1,97 €
Places formant encoignure ou de passage : supplément	2,43 €	2,52 €
Commerçants non abonnés : supplément par mètre linéaire de façade marchande	0,63 €	0,66 €
Droit de déchargement : véhicule ou remorque, l'unité	2,43 €	2,52 €

REDEVANCE	TARIF HT EN VIGUEUR	TARIF HT ACTUALISÉ
Redevance d'animation & publicité : par commerçant abonné ou non et par séance	1,74 €	1,80 €
Redevance pour immondices par commerçant abonné ou non et par séance	1,98 €	2,05 €

Minimum règlement par chèque : pour les commerçants ayant plus d'un an d'ancienneté	TARIF FIXE
140,00 €	144,79 €

05. APPROBATION DU PRINCIPE DE RECOURS A UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC PAR AFFERMAGE POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU MARCHÉ COMMUNAL D'APPROVISIONNEMENT

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve le principe de recours à la délégation de service public sous forme d'affermage pour la gestion et l'exploitation du marché communal d'approvisionnement ainsi que le lancement de la procédure de délégation de service conformément aux dispositions du C.G.C.T. notamment ses articles L1411-4 et L1413-1

06. MARCHÉS DE TRAVAUX POUR L'OPÉRATION DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Rapporteur : M. DAZELLE

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve la procédure de passation des marchés de travaux pour la construction d'une nouvelle école élémentaire, selon les lots séparés ci-dessous et en autorise l'attribution, la signature et la notification :

N°	Libellé du lot
01	Terrassements - Fondations - Gros-œuvre béton
02	Structures, charpentes et bardages bois
03	Enduits sur bottes de paille
04	Couverture - Etanchéité
05	Menuiseries extérieures
06	Serrurerie
07	Cloisons Doublage Plafonds
08	Menuiseries intérieures
09	Peintures
10	Sols souples et sols durs
11	Plomberie, chauffage, ventilation naturelle et géothermie
12	Electricité courants forts et faibles
13	Ascenseur
14	Equipements de cuisine
15	VRD et espaces verts

07. PASSATION ET SIGNATURE DES MARCHÉS DE TRAVAUX POUR LA RESTRUCTURATION DES VESTIAIRES DU GYMNASE PIERRE DE COUBERTIN

Rapporteur : M. DAZELLE

A l'unanimité le Conseil Municipal **approuve** la procédure de passation des marchés de travaux pour la restructuration des vestiaires du gymnase Coubertin, selon les lots séparés ci-dessous et en **autorise** l'attribution, la signature et la notification :

N°	Intitulé du lot
1	Désamiantage
2	VRD - Espaces verts
3	Démolitions - Gros œuvre - Charpente bois
4	Couverture - Etanchéité - Zinguerie
5	Isolation thermique par l'extérieur
6	Menuiserie aluminium - Métallerie
7	Plâtrerie isolation - Faux plafond
8	Menuiserie intérieure
9	Electricité courants forts et faibles
10	CVC - Plomberie
11	Carrelage
12	Sols souples - Sols sportifs
13	Peinture

08. PASSATION ET SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS, MATÉRIELS ET CONSOMMABLES D'ENTRETIEN ET (3 LOTS)

Rapporteur : François DAZELLE

A l'unanimité le Conseil Municipal **approuve** la procédure et la signature d'un accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de produits, matériels et consommables d'entretien, décomposé en 3 lots et les fournitures rémunérées par des prix unitaires ci-dessous et en **autorise** la notification :

N°	Intitulé du lot
A	Produits d'entretien
B	Matériels d'entretien
C	Consommables

09. SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALE DES YVELINES

Rapporteur : Céline CHASSIN

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de la convention territoriale globale avec la CAF des Yvelines, prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2023

10. VERSEMENT DE SUBVENTIONS AUX COOPÉRATIVES DES ÉCOLES - CRÉDITS DE NOËL ET AIDES AUX SORTIES

Rapporteur : Céline CHASSIN

Le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité de verser une subvention aux coopératives des écoles ci-après :

prévision CRÉDITS DE NOËL ET AIDE AUX SORTIES CAISSE DES ÉCOLES 2019							
ÉCOLES MATERNELLES	nbre d'enfants	nbre de classes	par enfant	Crédits de Noël	par classe	Aide aux Sorties	TOTAL
ROBERT DESNOS	86	4	8,00 €	688,00 €	50,00 €	200,00 €	888,00 €
R et J VOLAT	117	4	8,00 €	936,00 €	50,00 €	200,00 €	1 136,00 €
JOLIOT CURIE	169	6	8,00 €	1 352,00 €	50,00 €	300,00 €	1 652,00 €
HENRI WALLON	164	6	8,00 €	1 312,00 €	50,00 €	300,00 €	1 612,00 €
PAULINE KERGOMARD	71	3	8,00 €	568,00 €	50,00 €	150,00 €	718,00 €
ST EXUPERY	160	6	8,00 €	1 280,00 €	50,00 €	300,00 €	1 580,00 €
CELESTIN FREINET	118	4	8,00 €	944,00 €	50,00 €	200,00 €	1 144,00 €
LOUIS JOUVET	103	4	8,00 €	824,00 €	50,00 €	200,00 €	1 024,00 €
	988	37	8,00 €	7 904,00 €		1 850,00 €	9 754,00 €
ÉCOLES ELEMENTAIRES	nbre d'enfants	nbre de classes	par enfant	Crédits de Noël	par classe	Aide aux Sorties	TOTAL
IRENE JOLIOT CURIE	282	10	5,00 €	1 410,00 €	30,00 €	300,00 €	1 710,00 €
FREDERIC JOLIOT CURIE	284	10	5,00 €	1 420,00 €	30,00 €	300,00 €	1 720,00 €
LOUIS JOUVET	223	8	5,00 €	1 115,00 €	30,00 €	240,00 €	1 355,00 €
CELESTIN FREINET	243	9	5,00 €	1 215,00 €	30,00 €	270,00 €	1 485,00 €
PAUL LANGEVIN (dont ulis)	302	12	5,00 €	1 510,00 €	30,00 €	360,00 €	1 870,00 €
HENRI WALLON	348	13	5,00 €	1 740,00 €	30,00 €	390,00 €	2 130,00 €
	1682	62	5,00 €	8 410,00 €		1 860,00 €	10 270,00 €
TOTAL GENERAL	2670	99		16 314,00 €		3 710,00 €	20 024,00 €

11. ADHÉSION AU CONSEIL EN ASSURANCE CHÔMAGE DU CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE : CONVENTION RELATIVE A L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'ALLOCATION POUR PERTE D'EMPLOI

Rapporteur : Jean-François DEMAREZ

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la signature avec le C.I.G. Grande Couronne de la convention relative à l'assistance technique pour l'instruction des demandes d'allocation pour perte d'emploi, d'une durée de trois ans

12. CRÉATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS

Rapporteur : Jean-François DEMAREZ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création de cinq emplois non permanents, afin d'organiser au mieux le dispositif YES+ du Département des Yvelines :

- 1 emploi d'agent de convivialité à temps complet, 35 heures hebdomadaires
- 4 emplois d'agent de convivialité à temps non complet, soit 17h30 hebdomadaires, correspondant à 17,5/35^{ème}

La séance est levée à 22h20

Le Maire
Marc HONORE